



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE D'ARTOIS

- Vu le code de l'éducation, et notamment l'article L712-2 par lequel le président peut déléguer sa signature ;
- Vu les statuts de l'Université d'Artois ;
- Vu le procès-verbal du 20 novembre 2020 proclamant l'élection de Monsieur Pasquale MAMMONE à la présidence de l'université d'Artois ;
- Vu l'arrêté du 1er décembre 2020 nommant Madame Anne-Gaëlle WEBER, Vice-Présidente déléguée à la recherche en Sciences Humaines et Sociales ;

ARRETE

Article premier :

Délégation est donnée à **Madame Anne-Gaëlle WEBER**, Vice-Présidente déléguée à la recherche en Sciences Humaines et Sociales et directrice de la Maison de la Recherche en Sciences Humaines et Sociales, à l'effet de signer, au nom du Président de l'université d'Artois et dans la limite de ses attributions, et à charge d'en référer en cas d'apparition d'une difficulté, les actes, décisions, documents relevant des domaines suivants :

A. Domaine financier

Dans la limite des crédits ouverts à la Maison de la Recherche en Sciences Humaines et Sociales, ligne budgétaire **950ISPIL**

- bons de commande,
- certifications du service fait valant ordre de payer,
- certificats administratifs, justificatifs de paiement et de constatation des recettes,
- états de frais correspondant aux ordres de mission en France,

B. Gestion des personnels

- ordres de mission en France (à l'exclusion des ordres de missions internationaux qui doivent recevoir le contreseing du président),

Article 2 :

Cette délégation prend effet à compter de la date de publication et de transmission indiquée ci-dessous et prendra fin au plus tard au terme du mandat du délégant ou des fonctions du délégataire.

Article 3 :

L'arrêté annule et remplace celui du 1^{er} décembre 2020.

Article 4 :

Le présent arrêté fera l'objet d'une publication sur le site web et l'intranet de l'Université d'Artois.

Article 5 :

Le Directeur Général des Services de l'université d'Artois est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arras, le 25 janvier 2021

La Vice-Présidente déléguée
à la recherche en SHS,
directrice de la Maison de la Recherche en SHS

Anne-Gaëlle WEBER

Le Président,

Pasquale MAMMONE

Publication sur le site web le : 12/02/2021
Publication sur l'intranet le : 12/02/2021
Transmis à Madame la Rectrice, Chancelière des universités le : 12/02/2021

SERVICES CENTRAUX

9 RUE DU TEMPLE - BP 10665 - 62030 ARRAS CEDEX
Tél. 03 21 60 37 00 - Fax 03 21 60 37 37
www.univ-artois.fr